



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

C/XIX/10

ORIGINAL: anglais

DATE: 15 juillet 1985

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Dix-neuvième session ordinaire

Genève, 17 et 18 octobre 1985

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU COMITÉ TECHNIQUE
ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUESétabli par le Bureau de l'Union

COMITÉ TECHNIQUE

1. Le Comité technique (ci-après dénommé "comité") a tenu sa vingtième session les 6 et 7 novembre 1984 sous la présidence de M. J.M. Elena (Espagne). Le compte rendu détaillé de cette session figure dans le document TC/XX/12 Prov. On trouvera ci-après les principaux résultats qu'elle a permis d'obtenir.

Principes directeurs d'examen

2. Au cours de la session, le comité a adopté, en vue de les publier, les principes directeurs d'examen des espèces suivantes :

TG/8/4	- Fève, féverole (révision)
TG/22/6	- Fraisier (révision)
TG/27/6	- Freesia (révision)
TG/31/6	- Dactyle (révision)
TG/34/6	- Fléole (révision)
TG/39/6	- Fétuque des prés, fétuque élevée (révision)
TG/89/3	- Chou-navet
TG/90/3	- Chou frisé
TG/91/3	- Epine du Christ
TG/92/3	- Kaki

3. Les annexes I et II du présent document rendent compte de l'état des principes directeurs d'examen au 15 juillet 1985.

Rapports sur l'état d'avancement des travaux et questions présentés au Comité technique par les groupes de travail techniques

4. Le comité a pris note comme d'habitude des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et répondu ou tenté de répondre aux questions posées par les différents groupes de travail.

Code des couleurs et questions voisines

5. Le comité a pris note du rapport sur l'état d'avancement des travaux de comparaison de divers codes de couleurs et a préparé des recommandations préliminaires concernant l'utilisation de ces différents codes dans l'attente de nouvelles informations concernant leur comparaison.

Examens additionnels destinés à compléter les résultats d'examen obtenus dans un autre Etat membre

6. Le comité a pris note des problèmes rencontrés et des solutions imaginées dans les cas où les résultats d'examen obtenus dans un autre Etat membre devaient être complétés par de nouveaux examens.

Liste d'ouvrages de référence et d'autres documents utiles pour l'examen des variétés

7. Le comité a pris note de l'état intermédiaire des travaux portant sur la liste d'ouvrages de référence et d'autres documents utiles pour l'examen des variétés. Il devrait être en mesure d'adopter une liste définitive lors de sa vingt et unième session, en novembre.

Principes directeurs d'examen normalisés

8. Le comité a pris note des propositions d'uniformisation accrue des projets de principes directeurs d'examen et est convenu que leur utilité pratique devait être testée sur une espèce type (*streptocarpus*), après quoi les résultats obtenus seraient examinés par les divers groupes de travail techniques.

Ecart minimaux entre les variétés

9. Le comité a examiné les réponses fournies par les divers groupes de travail techniques aux 13 questions reproduites dans la première partie de l'annexe du document CAJ/XIII/2 et a formulé des conclusions dans chaque cas. Après avoir noté qu'il est difficile de traiter la question des écarts minimaux sans être en mesure de fonder ses jugements sur des cas concrets, le comité a décidé de ne pas en poursuivre l'examen tant que des faits nouveaux ne viendraient pas modifier la situation actuelle.

Programme de la vingt et unième session du comité

10. La vingt et unième session du comité se tiendra les 12 et 13 novembre 1985. A cette occasion, il est prévu que le comité : prenne connaissance des rapports d'activité des groupes de travail techniques, examine les questions

soulevées par ces groupes, prenne une décision concernant tous principes directeurs d'examen qu'ils lui auront soumis pour adoption, examine les résultats des discussions concernant l'analyse des différents codes de couleurs, examine la liste élargie des ouvrages de référence et autres documents utiles pour l'examen des variétés, étudie la proposition relative aux principes directeurs d'examen normalisés, révisé le rapport type de l'UPOV sur l'examen technique, prenne connaissance du rapport sur l'étude des différentes méthodes d'électrophorèse.

GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)

11. La quatorzième session du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles s'est tenue à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) du 5 au 7 juin 1985, sous la présidence de M. J. Guiard (France). Le 4 juin, plusieurs sous-groupes se sont réunis dans le but d'accélérer les débats devant avoir lieu au cours de la session au sujet des projets ou des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du cotonnier, de l'arachide, du riz (révision) et du navet et de la navette (révision). Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWA/XIV/14 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du cotonnier, de l'arachide, du riz (révision), du trèfle violet (révision) et du trèfle blanc (révision) avant qu'ils ne soient soumis au comité pour adoption définitive, ainsi que ses travaux sur les principes directeurs d'examen de la pomme de terre (révision) avant qu'ils ne soient soumis pour observations aux organisations professionnelles. Il a par ailleurs terminé ses travaux concernant les principes directeurs d'examen du navet et de la navette (révision), avant qu'ils ne soient soumis au Groupe de travail technique sur les plantes potagères. Il a aussi examiné des documents de travail sur les principes directeurs d'examen de la luzerne (révision) et de la vesce commune (révision), mais il devra poursuivre cet examen lors de sa prochaine session. En plus des questions touchant à l'élaboration des principes directeurs d'examen ou à leur révision, le groupe de travail a examiné diverses questions de caractère général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) Il a pris note des premiers résultats de l'étude multilatérale sur l'utilisation de l'électrophorèse pour l'examen du blé et est convenu qu'il faudra attendre les résultats de la deuxième année de tests avant de pouvoir tirer des conclusions ou prendre des décisions.

ii) Il a discuté de nouvelles étapes possibles dans la voie d'une plus grande harmonisation des essais de variétés de blé et est convenu de recueillir pour sa prochaine session des renseignements détaillés concernant les procédures d'examen du blé dans les différents Etats membres.

iii) Il a procédé à un premier échange d'informations sur le triticales et sur les variétés hybrides du blé, et est convenu de le poursuivre durant sa prochaine session.

iv) Il est convenu de dresser une liste des gènes de résistance du blé à l'oïdium et à la rouille, liste qui sera mise à jour annuellement lors de chaque session. Il a recommandé au Comité technique que les maladies soient définies en fonction des gènes de résistance présents dans la plante.

v) Il est convenu que, durant l'examen des caractères distinctifs et de l'homogénéité des variétés de colza, les divers programmes de sélection devront être pris en considération. Il recueillera des renseignements détaillés sur la procédure d'examen du colza dans les différents Etats membres.

vi) Il a pris note des conclusions du Comité technique sur la question des écarts minimaux entre les variétés et sur plusieurs autres questions de moindre importance soulevées par les groupes de travail technique.

vii) Il a accepté en principe les propositions relatives à des principes directeurs d'examen normalisés tels qu'ils figurent, à titre d'exemple, dans le projet élaboré pour le streptocarpus, non sans avoir suggéré quelques modifications mineures au Comité technique.

viii) Il a complété sa liste d'ouvrages et documents de référence devant être présentée au Comité technique.

ix) Il a proposé au Comité technique de rechercher les moyens d'améliorer la diffusion de l'information sur les aspects techniques des essais de variétés pour qu'elle parvienne en temps opportun aux experts qui pratiquent ces essais dans les différents Etats membres.

12. La quinzième session du groupe de travail se tiendra à Dublin (Irlande) du 4 au 6 juin 1986. Quelques sous-groupes pourraient déjà se réunir au même endroit le 3 juin 1986. Lors de cette session, le groupe de travail réexaminera le projet de principes directeurs d'examen pour la pomme de terre (révision) dans le but de présenter les documents au Comité technique pour adoption définitive. Il reprendra en outre l'examen des documents de travail sur les principes directeurs d'examen du navet et de la navette (révision), de la luzerne (révision) et de la vesce commune (révision) et commencera celui d'un document de travail sur les principes directeurs d'examen du triticale et peut-être aussi de l'agrostide (révision) et du pâturin des prés (révision). Il est aussi prévu qu'il aborde les points suivants : les essais d'électrophorèse sur le blé, la procédure d'essai des caractéristiques du blé, les variétés hybrides du blé, la liste des gènes de résistance du blé, les méthodes d'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité des variétés de colza, l'homogénéité de couleur du hile de la fève et de la féverole, les principes directeurs normalisés, la liste d'ouvrages et documents de référence, et le concept des caractères distinctifs et de l'homogénéité au regard des caractéristiques discontinues des variétés non strictement autogames. Le groupe de travail est d'ores et déjà invité par l'expert de l'Afrique du Sud à tenir sa sixième session dans ce pays.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)

13. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur a tenu sa troisième session à Wageningen (Pays-Bas) du 8 au 10 mai 1985 sous la présidence de Mme V. Silvey (Royaume-Uni). Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWC/III/13 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a examiné les questions et pris les mesures suivantes :

i) Il a répété que, d'un point de vue statistique, les critères actuels de l'UPOV devront être remplacés par une analyse sur plusieurs années, mais qu'une proposition précise dans ce sens ne pourra être présentée au Comité technique que lorsqu'on aura mieux étudié les conséquences pratiques

d'un tel changement, et en particulier la fixation du niveau significatif et l'application de l'analyse après deux années d'essais.

ii) Il a pris note d'une proposition soumise par des experts du Royaume-Uni visant à substituer à la méthode de l'UPOV une autre méthode pour l'examen de l'homogénéité. Il a été décidé que plusieurs Etats membres essaieraient la méthode proposée et compareraient les résultats obtenus avec ceux de la méthode actuelle de l'UPOV.

iii) Le groupe de travail a pris note des progrès accomplis dans l'harmonisation du contenu des listes annuelles de variétés en cours d'examen échangées entre les Etats membres de l'UPOV. Afin d'en améliorer l'usage, il a de nouveau recommandé qu'elles soient distribuées, au niveau national, aux experts qui travaillent réellement sur les espèces concernées. En outre, pour qu'elles soient plus facilement identifiables, il faudrait toujours qu'elles portent leur titre complet, à savoir "listes annuelles de variétés en cours d'examen" et qu'elles mentionnent les espèces, l'Etat qui les a dressées et l'année de référence.

iv) Il a noté qu'il ne s'imposait pas actuellement de normaliser la structure des éléments d'information utilisés pour vérifier les dénominations de variétés. La priorité absolue devrait être réservée à un échange rapide, par des moyens de télécommunication, des listes des dénominations variétales proposées, quelles que soient les formes sous lesquelles l'information est transmise. Il a été convenu que les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni tenteraient d'échanger par courrier électronique les dénominations variétales proposées et rendraient compte de cette expérience lors de la prochaine session du groupe de travail.

v) Le groupe de travail a poursuivi l'examen d'une proposition visant à uniformiser la présentation des descriptions variétales et a établi plusieurs recommandations destinées à être présentées au Comité technique.

vi) Il a pris note des possibilités existantes concernant les liaisons par les réseaux d'intercommunication, et en particulier les possibilités de liaison entre les services nationaux par courrier électronique et par réseau de commutation par paquets.

vii) Il a pris note des principes directeurs de programmation en FORTRAN élaborés par des experts du Royaume-Uni et a recommandé que ces principes soient suivis aussi souvent et aussi fidèlement que possible.

viii) Il a pris note d'informations mises à jour concernant les dispositifs manuels de saisie des données utilisés actuellement par les différents Etats membres pour recueillir des observations concernant les plantes.

ix) Il a décidé de compléter sa liste d'ouvrages et documents de référence.

14. La quatrième session du groupe de travail se tiendra à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) du 21 au 23 mai 1986. Au cours de celle-ci, le groupe de travail abordera ou reprendra l'examen des questions suivantes : analyse sur plusieurs années, examen de l'homogénéité des plantes allogames, examen de l'homogénéité des plantes autogames, listes annuelles des variétés en cours d'examen, description des variétés, réseau d'intercommunication, échange de logiciels, liste d'ouvrages de référence, questions soulevées par les autres groupes de travail technique de l'UPOV.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)

15. La seizième session du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières s'est tenue à Aarslev (Danemark) du 19 au 21 juin 1985 sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Plusieurs sous-groupes se sont réunis le 18 juin dans le but d'accélérer les débats devant avoir lieu au cours de la session au sujet des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du pommier (révision), de l'avocatier, du bananier, du goyavier, du macadamia et du manguier. Le compte rendu complet de cette session figurera dans le document TWF/XVI/23 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux sur les principes directeurs d'examen de l'avocatier, de l'actinidia, de l'olivier et du cognassier avant qu'ils ne soient soumis pour adoption définitive au Comité technique, ainsi que ses travaux sur les principes directeurs d'examen du pommier (révision) - sous réserve que le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers approuve les modifications apportées - et du framboisier (révision) avant qu'ils ne soient soumis aux organisations professionnelles pour observations. Le groupe de travail a en outre approuvé le document de travail concernant les principes directeurs d'examen révisés de la vigne, élaboré dans le but de modifier ceux-ci conformément à la décision prise par l'Office national de la vigne et du vin (OIV), le Conseil international des ressources phytogénétiques (CIRP) et l'UPOV, et a décidé de soumettre ce document de travail à l'approbation du Comité technique. Il a aussi examiné ou commencé à examiner les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen de la ronce fruitière (révision), du macadamia, du goyavier et du manguier, sur lesquels il devra toutefois revenir au cours de sa prochaine session. En plus des questions touchant à l'élaboration des principes directeurs d'examen ou à leur révision, le groupe de travail a examiné plusieurs questions de caractère général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) Il a étudié la possibilité d'améliorer les relations et la coopération avec les organismes travaillant sur les espèces fruitières et a décidé que les experts s'efforceraient d'améliorer leurs relations au niveau national avec les experts de ces organismes et qu'ils se renseigneraient davantage sur les organismes spécialisés s'occupant des espèces concernées lorsqu'ils auraient à réviser des principes directeurs d'examen existants ou à en élaborer de nouveaux.

ii) Il a décidé de compléter la liste d'ouvrages et documents de référence à soumettre au Comité technique et de mettre cette liste à jour par un échange de correspondance qui aura lieu annuellement avant chaque session, et a proposé au Comité technique un mode de classement de cette littérature.

iii) Il a approuvé la proposition visant à uniformiser davantage les projets de principes directeurs d'examen sur la base de l'exemple élaboré par le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres fruitiers et a proposé au Comité technique d'adopter cette présentation comme nouveau modèle.

iv) Il a décidé d'établir pour sa prochaine session, pour les espèces relevant de son domaine de compétence, une liste des maladies qui affectent l'examen, une liste des maladies pour lesquelles il y a des restrictions à l'importation en cas d'examen centralisé et une liste des maladies pour lesquelles les centres d'examen centralisé vérifient que le matériel végétal n'est pas atteint avant de l'accepter pour les examens DHS.

v) Il a noté que des entretiens auraient lieu aux Pays-Bas en juillet 1985 entre la Royal Horticultural Society (RHS) et la Society of Dutch Flower Auctions dans le but de réimprimer le code des couleurs de la RHS.

vi) Il a pris note du résultat des débats du Comité technique concernant les écarts minimaux entre les variétés.

vii) Il a noté qu'il n'a pas d'autres propositions, dans son domaine de compétence, à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

16. Le groupe de travail tiendra sa dix-septième session à Wädenswil (Suisse) du 17 au 19 septembre 1986. Certains sous-groupes se réuniront déjà au même endroit le 16 septembre 1986, et peut-être aussi le 15 si la participation d'un expert sud-africain en cultures tropicales et subtropicales est rendue possible. Au cours de cette session, le groupe de travail réexaminera - en vue de les soumettre pour adoption définitive au Comité technique - les documents de travail concernant les principes directeurs d'examen du pommier (révision) et du framboisier (révision). En outre, il examinera ou réexaminera les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du bananier, de la ronce fruitière (révision), du châtaignier, du groseillier à maquereau (révision), du goyavier, du macadamia, du manguier et des porte-greffes de prunus. Par ailleurs, il est prévu d'examiner les questions suivantes : listes d'ouvrages et de documents de référence, principes directeurs d'examen types, code des couleurs, état sanitaire du matériel végétal envoyé à l'examen.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)

17. La dix-huitième session du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers s'est tenue à Aarslev (Danemark) du 25 au 27 juin 1985 sous la présidence de M. B. Bar-Tel (Israël). Le 24 juin, des sous-groupes se sont réunis à Hornum et à Aarslev dans le but d'accélérer les débats devant avoir lieu au sujet des principes directeurs d'examen de la balsamine et de l'impatiante, du cactus de Noël et du cactus jonc, du génévrier et du glaïeul. Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWO/XVIII/16 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux concernant les principes directeurs d'examen du streptocarpus (révision), du saule, du callune, du lagerstroemia et aussi - sous réserve de la possibilité de se mettre d'accord par correspondance sur certaines observations qui restent à faire - du bégonia elatior (révision), avant qu'ils ne soient soumis pour adoption définitive au Comité technique. Il a aussi terminé son examen des projets de principes directeurs d'examen de la balsamine et de l'impatiante, du cactus de Noël et du cactus jonc, du génévrier et du pommier (révision), avant qu'ils ne soient soumis pour observations aux organisations professionnelles. Il a en outre examiné des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du bégonia tuberhybrida, du glaïeul et de l'hortensia, sur lesquels il devra toutefois revenir au cours de sa prochaine session. Par manque de temps, il n'a pas été possible d'examiner en détail les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du chrysanthème (révision), de l'épicéa commun, du pelargonium grandiflorum et du pelargonium (zonale, géranium-lierre et hybrides, révision). Le projet de principes directeurs d'examen du pommier a été examiné en coopération avec le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières. En plus des questions touchant à l'élaboration des principes directeurs d'examen ou à leur révision, le groupe de travail a examiné les questions de caractère général suivantes :

i) Il a pris note de la comparaison de différents codes de couleurs et de l'information relative à une réimpression éventuelle du code RHS.

ii) Il est convenu qu'il n'avait aucune question particulière à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

iii) Il a proposé au Comité technique un mode de classement pour la liste d'ouvrages et documents de référence.

iv) Il a proposé au Comité technique un nouveau modèle pour les principes directeurs d'examen, tel qu'il figure dans le projet élaboré pour le streptocarpus.

v) Il a décidé qu'à l'avenir les principes directeurs d'examen devront contenir davantage d'informations sur l'état sanitaire du matériel végétal fourni pour examen.

vi) Il a pris note du résultat des débats du Comité technique concernant les écarts minimaux entre les variétés.

vii) Il a proposé au Comité technique de prévoir dans le nouveau projet de rapport d'examen une colonne réservée aux observations dans laquelle on pourra ajouter des remarques au sujet des différentes expressions de caractères.

viii) Il a pris note des débats tenus par le Comité technique lors de sa dernière session au sujet de l'examen des caractères distinctifs et est convenu d'y revenir lors de la prochaine session. Il s'efforcera de coopérer plus efficacement avec d'autres organisations ou organismes travaillant dans son domaine et, chaque fois qu'un document concernant des principes directeurs d'examen sera terminé, il se renseignera sur les organismes ou organisations travaillant sur les espèces concernées auxquels des commentaires pourraient être demandés.

18. La dix-neuvième session du groupe de travail aura lieu à Wageningen (Pays-Bas) du 2 au 4 juillet 1986, et sera peut-être précédée le 1er par la réunion de certains sous-groupes dans cette même ville. Au cours de la session, le groupe de travail réexaminera - en vue de les soumettre pour adoption définitive au Comité technique - les projets de principes directeurs d'examen de la balsamine et de l'impatiante, du cactus de Noël et du cactus jonc, du genévrier et du pommier (révision), et aussi le projet relatif au bégonia elatior (révision) au cas où il n'aurait pu être adopté par correspondance. En outre, il réexaminera ou commencera d'examiner les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen de l'alstroemère (révision), du bégonia tuberhybrida, du chrysanthème (révision), du dieffenbachia, du glaïeul, de l'hortensia, de l'iris (bulbeux), de l'épicéa commun, du pelargonium grandiflorum, du pelargonium (zonale, géranium-lierre et hybrides, révision), du pyracantha, du rhododendron (révision), du rosier (révision), de la tulipe et du weigela. Par ailleurs, il est prévu d'examiner les questions suivantes : rapports sur les développements particuliers intervenus en matière de protection des variétés végétales, comparaison des codes de couleurs, questions à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur, liste d'ouvrages et documents de référence, principes directeurs d'examen normalisés, harmonisation des rapports d'examen, des descriptions variétales et des questionnaires techniques.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)

19. La dix-huitième session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères s'est tenue à Cambridge (Royaume-Uni) du 9 au 12 juillet 1985 sous la présidence de M. J. Habben (République fédérale d'Allemagne). Le sous-groupe chargé de la courgette s'est réuni au même endroit le 8 juillet. Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWV/XVIII/14 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du navet et de la navette (révision) (mis au point conjointement avec le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles) et du melon, avant qu'ils ne soient soumis aux organisations professionnelles pour observations. Il a aussi examiné des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen de la courgette, de la chicorée, de la poirée et du chou de Chine, mais il devra y revenir lors de sa prochaine session. Par manque de temps, il n'a pas été possible d'examiner les principes directeurs d'examen de la tomate (révision), de l'asperge, de l'aubergine et de la pastèque. Outre les questions relatives aux principes directeurs d'examen, le groupe de travail a aussi débattu plusieurs questions d'ordre général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) Il a pris note des résultats de la comparaison de plusieurs descriptions variétales de pois données par les différents Etats membres et a décidé de poursuivre les essais pendant une année encore.

ii) Pour les variétés hybrides, il a accepté la possibilité d'une tolérance supplémentaire d'environ 5 à 10% en ce qui concerne les plantes endogames, mais il décidera cas par cas du pourcentage exact à inclure dans les principes directeurs d'examen au moment de rédiger ou de réviser ceux-ci.

iii) Il est convenu de présenter au Comité technique la liste d'ouvrages et documents de référence, liste qui sera mise à jour annuellement avant chaque session, et a proposé au Comité technique un mode de classement de cette littérature.

iv) Il a pris note des problèmes particuliers qui se posent dans les essais d'oignons et de carottes et attendra les résultats de la deuxième année d'essais avant de prendre de nouvelles décisions ou de soumettre la question au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

v) Il a accepté la proposition visant à uniformiser davantage les projets de principes directeurs d'examen élaborée par le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers, et a proposé au Comité technique d'adopter cette présentation comme nouveau modèle, non sans y avoir apporté quelques changements.

vi) Il a pris note du résultat des débats du Comité technique sur plusieurs questions, notamment celle des écarts minimaux entre les variétés.

vii) Il a noté que la Communauté économique européenne envisageait de revoir les directives concernant les différentes espèces et que cette révision tiendrait compte des principes directeurs d'examen de l'UPOV. A ce propos, il a souligné que les principes directeurs d'examen de certaines espèces, qui avaient été mis au point par l'UPOV à une date assez reculée, devraient peut-être faire l'objet d'une révision plus rapidement que prévu pour éviter que les changements apportés par la CEE et par l'UPOV n'aillent dans des directions opposées.

20. La dix-neuvième session du groupe de travail se tiendra à Pontecagnano-Salerno (Italie) du 27 au 29 mai 1986 et sera précédée le 26 mai de la réunion d'un sous-groupe, au même endroit. Un autre sous-groupe, celui des pois, se réunira les 15 et 16 juillet 1986 à Edimbourg (Royaume-Uni). Au cours de la dix-neuvième session, le groupe de travail a l'intention de terminer ses travaux sur les projets de principes directeurs d'examen du navet et de la navette (révision) et du melon, pour qu'ils puissent être soumis pour adoption définitive au Comité technique. En outre, il est prévu d'examiner ou de réexaminer les documents de travail relatifs aux projets de principes directeurs d'examen de la courgette, de la chicorée, de la poirée, du chou de Chine, de l'asperge, de la pastèque, de la tomate (révision), du fenouil, du persil, du haricot d'Espagne (révision), de la carotte (révision), de l'épinard (révision), du chou de Bruxelles (révision) et du salsifis noir. Il est aussi prévu d'aborder ou de reprendre l'examen des questions suivantes : comparaison des descriptions variétales de pois; liste d'ouvrages et documents de référence; questions à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur; principes directeurs d'examen normalisés. Pour la vingtième session du groupe de travail, il est d'ores et déjà prévu d'examiner les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du chou-fleur (révision), du concombre, cornichon (révision), du chou pommé (révision), de l'aneth, de la civette, du brocoli, du champignon de couche et de l'oenothère.

[Deux annexes suivent]

C/XIX/10
ANNEXE I

Aperçu général - Etat des principes directeurs d'examen (au 15 juillet 1985)

* Groupe de travail * * techni- * * Etat * que *	* Plantes agricoles *	* Plantes fruitières *	* Plantes ornementales et Arbres forestiers *	* Plantes potagères *
* adoptés (90) *	* Agrostide * Avoine * Blé (Triticum aestivum) * Blé (T. durum seulement) * Chou-navet * Colza * Dactyle * Fétuque des prés, * Fétuque élevée * Fétuque ovine, * Fétuque rouge * Fléole * Fève, féverole * Lin * Lupin * Luzerne * Maïs * Navet * Orge * Pâturin des prés * Pois * Pomme de terre * Ray-grass * Riz * Seigle * Soja * Tournesol * Trèfle blanc * Trèfle violet * Vesce commune	* Abricotier * Agrumes * Amandier * Cassis * Cerisier * Fraisier * Framboisier * Groseillier à grappes * Groseillier à maquereau * Kaki * Noisetier * Pêcher * Poirier * Pommier * Prunier européen * Prunier japonais * Ronce fruitière * Vigne	* Alstroemère * Anthurium * Bégonia elatior * Berberis * Chrysanthème * Epine du Christ * Euphorbia fulgens * Forsythia * Freesia * Gerbera * Kalanchoë * Lis * Narcisse * Oeillet * Pelargonium * Peuplier * Poinsettia * Rhododendron * Rosier * Saintpaulia * Streptocarpus * Thuya du Canada	* Betterave rouge * Carotte * Céleri * Céleri-rave * Chou de Bruxelles * Chou frisé * Chou pommé * Chou-fleur * Chou-navet * Chou-rave * Concombre, * Cornichon * Epinard * Fève, féverole * Haricot * Haricot d'Espagne * Laitue * Mâche * Navet * Oignon * Piment * Poireau * Pois * Radis d'été, * d'automne et * d'hiver * Radis de tous les * mois * Rhubarbe * Tomate
* auprès du comité technique pour adoption (15) *	* Arachide * Cotonnier * Riz° * Trèfle violet° * Trèfle blanc°	* Actinidia * Avocatier * Cognassier * Olivier * Vigne°	* Bégonia elatior° * Callune * Lagerstroemia * Saule * Streptocarpus°	* Melon * Navet, Navette°
* auprès des organisations professionnelles pour observations (9) *	* Pomme de terre° * Navet, Navette°	* Framboisier° * Pommier°	* Balsamine, * Impatiente * Cactus de Noël, * Cactus jonc * Epicéa commun * Genévrier * Pommier	
* en préparation ou prévus *	* Agrostide° * Carthame * Luzerne° * Pâturin des prés° * Triticale * Vesce commune°	* Bananier * Châtaignier * Goyavier * Groseillier à maquereau° * Macadamia * Manguier * Porte-greffes du Prunus * Ronce fruitière°	* Alstroemère° * Bégonia tuber- * hybrida * Chrysanthemum° * Dieffenbachia * Glaïeul * Hortensia * Iris (bulbeux) * Pelargonium grandiflorum * Pelargonium° * Pyracantha, * Buisson ardent * Rhododendron° * Rose° * Tulipe * Weigela	* Aneth * Asperge * Aubergine * Brocoli * Carotte° * Champignon de * couche * Chicorée * Chou Bruxelles° * Chou Chinois * Chou fleur° * Chou pommé° * Civette, Cibou- * tette * Concombre, Cor- * nichon° * Courgette * Epinard° * Fenouil * Haricot * d'Espagne° * Oenothera, Onagre * Pastèque * Persil * Poirée * Salsifis noir, * Scorsonère * Tomate°

° = (révision)

[L'annexe II suit]

C/XIX/10

ANNEX II/ANNEXE II/ANLAGE II

Test Guidelines or Draft Test Guidelines (the latter with the indication
 "(proj.*)" after the document number) Prepared or to be Prepared by the Office of the Union
 (as of July 15, 1985)

Principes directeurs d'examen ou de leurs projets (pour ces derniers, la cote contient
 "(proj.*)" préparés ou à préparer par le Bureau de l'Union
 (état au 15 juillet 1985)

Prüfungsrichtlinien und Entwürfe für Prüfungsrichtlinien
 (die letztgenannten mit dem Zusatz "(proj.*)" nach der Dokumentnummer),
 die vom Verbandsbüro ausgearbeitet worden sind oder werden
 (Stand vom 15. Juli 1985)

Numerical Order of Test Guidelines/
 Principes directeurs dans l'ordre numérique/
 Numerische Anordnung der Prüfungsrichtlinien

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/01/2	General Intro- duction	Introduction générale	Allgemeine Ein- führung	
* TG/02/4	Maize	Maïs	Mais	Zea mays L.
* TG/03/1	Wheat (only applicable to Triticum durum Desf.)	Blé (applicable à Triticum durum Desf. seulement)	Weizen (nur anwendbar auf Triticum durum Desf.)	Triticum durum Desf.
* TG/03/8	Wheat	Blé	Weizen	Triticum aestivum L.
* TG/04/4	Ryegrass	Ray-grass	Weidelgras	Lolium multiflorum Lam., L. perenne L. & hybrids/hybrides/ Hybriden
* TG/05/1	Red Clover	Trèfle violet	Rotklee	Trifolium pratense L.
+ TG/05/3(proj.)	Red Clover (revision)	Trèfle violet (revision)	Rotklee (Revision)	Trifolium pratense L.
* TG/06/1	Lucerne	Luzerne	Luzerne	Medicago sativa L., Medicago X varia Martyn
o TG/06/...?	Lucerne (revision)	Luzerne (revision)	Luzerne (Revision)	Medicago sativa L., Medicago X varia Martyn
* TG/07/4	Peas	Pois	Erbsen	Pisum sativum L. sensu lato
* TG/08/4	Broad Bean, Field Bean	Fève, Féverole	Dicke Bohne, Ackerbohne	Vicia faba L.
* TG/09/1	Runner Bean	Haricot d'Espagne	Prunkbohne	Phaseolus coccineus L.
o TG/09/...?	Runner Bean (revision)	Haricot d'Espagne (revision)	Prunkbohne (Revision)	Phaseolus coccineus L.
* TG/10/4	Euphorbia Fulgens	Euphorbia fulgens	Korallenranke	Euphorbia fulgens Karw. ex Klotzsch
* TG/11/4	Rose	Rosier	Rose	Rosa L.
o TG/11/...?	Rose (revision)	Rosier (revision)	Rose (Revision)	Rosa L.
* TG/12/4	French Bean	Haricot	Bohne	Phaseolus vulgaris L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/13/4	Lettuce	Laitue	Salat	<i>Lactuca sativa</i> L.
* TG/14/1	Apple (excluding ornamental varieties)	Pommier (à l'exclusion des variétés ornementales)	Apfel (Zierapfelsorten ausgeschlossen)	<i>Malus</i> Mill.
- TG/14/2(proj.)	Apple (excluding ornamental varieties) (revision)	Pommier (à l'exclusion des variétés ornementales) (revision)	Apfel (Zierapfelsorten ausgeschlossen) (Revision)	<i>Malus</i> Mill.
o TG/14/3(proj.)	Apple	Pommier	Apfel	<i>Malus</i> Mill.
* TG/15/1 + Corr.	Pear	Poirier	Birne	<i>Pyrus communis</i> L.
* TG/16/1	Rice	Riz	Reis	<i>Oryza sativa</i> L.
+ TG/16/3(proj.)	Rice (revision)	Riz (revision)	Reis (Revision)	<i>Oryza sativa</i> L.
* TG/17/3	African Violet	Saintpaulia	Usambaraveilchen	<i>Saintpaulia ionantha</i> H. Wendl.
* TG/18/1	Elatior Begonia	Bégonia elatior	Elatior-Begonie	<i>Begonia-Elatior-hybrids/hybrides/Hybriden</i> , Syn.: <i>Begonia X hiemalis</i> Fotsch
+ TG/18/3(proj.)	Elatior Begonia (revision)	Bégonia elatior (revision)	Elatior-Begonie (Revision)	<i>Begonia-Elatior-hybrids/hybrides/Hybriden</i> , Syn.: <i>Begonia X hiemalis</i> Fotsch
* TG/19/7	Barley	Orge	Gerste	<i>Hordeum vulgare</i> L. sensu lato
* TG/20/7	Oats	Avoine	Hafer	<i>Avena sativa</i> L. & <i>Avena nuda</i> L.
* TG/21/7	Poplar	Peuplier	Pappel	<i>Populus</i> L.
* TG/22/6	Strawberry	Fraisier	Erdbeere	<i>Fragaria</i> L.
* TG/23/2	Potato	Pomme de terre	Kartoffel	<i>Solanum tuberosum</i> L.
- TG/23/3(proj.)	Potato (revision)	Pomme de terre (revision)	Kartoffel (Revision)	<i>Solanum tuberosum</i> L.
* TG/24/5	Poinsettia	Poinsettia	Poinsettie	<i>Euphorbia pulcherrima</i> Willd. ex Klotzsch
* TG/25/5	Carnation (vegetatively propagated varieties)	Oeillet (variétés à multiplication végétative)	Nelke (vegetativ vermehrte Sorten)	<i>Dianthus</i> L.
* TG/26/4	Chrysanthemum (Perennial)	Chrysanthème (vivace)	Chrysantheme (mehrjährig)	<i>Chrysanthemum</i> spec.
o TG/26/5(proj.)	Chrysanthemum (Perennial) (revision)	Chrysanthème (vivace) (revision)	Chrysantheme (mehrjährig) (Revision)	<i>Chrysanthemum</i> spec.

C/XIX/10
Annex II/Annexe II/Anlage II
page 3, Seite 3

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/27/6	Freesia (vegetatively propagated varieties)	Freesia (variétés à multi- plication végétative)	Freesia (vegetativ ver- mehrte Sorten)	Freesia Eckl. ex Klatt
* TG/28/5	Pelargonium (zonal, ivy- leaved and their hybrids)	Pelargonium (zonale, geranium- lierre et hybrides)	Pelargonie (zonale, Peltaten und deren Hybriden)	Pelargonium zonale hort. non (L.) L'Hér. ex Ait., P. peltatum hort. non (L.) L'Hér. ex Ait. & hybrids/ hybrides/Hybriden
o TG/28/...?	Pelargonium (zonal, ivy- leaved and their hybrids) (revision)	Pelargonium (zonale, geranium- lierre et hybrides) (revision)	Pelargonie (zonale, Peltaten und deren Hybriden) (Revision)	Pelargonium zonale hort. non (L.) L'Hér. ex Ait., P. peltatum hort. non (L.) L'Hér. ex Ait. & hybrids/ hybrides/Hybriden
* TG/29/3	Alstroemeria	Alstroèmère	Inkalilie	Alstroemeria L.
o TG/29/...?	Alstroemeria (revision)	Alstroèmère (revision)	Inkalilie (Revision)	Alstroemeria L.
* TG/30/3	Bent	Agrostide	Straussgras	Agrostis canina L., A. gigantea Roth, A. stolonifera L., & A. tenuis Sibth.
o TG/30/...?	Bent (revision)	Agrostide (revision)	Straussgras (Revision)	Agrostis canina L., A. gigantea Roth, A. stolonifera L., & A. tenuis Sibth.
* TG/31/6	Cocksfoot	Dactyle	Knaulgras	Dactylis glomerata L.
* TG/32/3	Common Vetch	Vesce commune	Saatwicke	Vicia sativa L.
o TG/32/...?	Common Vetch (revision)	Vesce commune (revision)	Saatwicke (Revision)	Vicia sativa L.
* TG/33/3	Kentucky Bluegrass (apomictic vari- eties)	Pâturin des prés (variétés apo- mictiques)	Wiesenrispe (apomiktische Sorten)	Poa pratensis L.
o TG/33/...?	Kentucky Bluegrass (apomictic vari- eties) (revision)	Pâturin des prés (variétés apo- mictiques) (revision)	Wiesenrispe (apomiktische Sorten)(Revision)	Poa pratensis L.
* TG/34/6	Timothy	Fléole	Lieschgras	Phleum pratense L. & Phleum bertolonii DC.
* TG/35/3	Cherry (Sweet, Sour & Duke Cherries, fruit varieties only)	Cerisier (Cerise douce, cerise acide et cerise proprement dite, variétés à fruits seulement)	Kirsche (Sorten von Süß- kirsche, Sauer- kirsche und Weichselkirsche, nur Obstsorten)	Prunus avium (L.) L., P. cerasus L. & hybrids/hybrides/ Hybriden
TG/36/3 + Corr.	Rape (forage rape included)	Colza (y compris colza fourrager)	Raps (einschliesslich Futterraps)	Brassica napus L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/37/3	Turnip	Navet	Herbst-, Mairübe	<i>Brassica rapa</i> L. var. <i>rapa</i>
- TG/37/4(proj.)	Turnip, Turnip Rape (including Turnip Greens, Grazing Turnip, Broccoletto) (revision)	Navet, Navette (revision)	Herbst-, Mairübe, Rübsen (Revision)	<i>Brassica rapa</i> L. sensu lato
* TG/38/3	White Clover	Trèfle blanc	Weissklee	<i>Trifolium repens</i> L.
+ TG/38/5(proj.)	White Clover (revision)	Trèfle blanc (revision)	Weissklee (Revision)	<i>Trifolium repens</i> L.
* TG/39/6	Meadow Fescue, Tall Fescue	Fétuque des prés, Fétuque élevée	Wiesen-, Rohrschwengel	<i>Festuca pratensis</i> Huds. & <i>Festuca arundinacea</i> Schreb.
* TG/40/3	Black Currant	Cassis	Schwarze Johannisbeere	<i>Ribes nigrum</i> L.
* TG/41/4	European Plum (fruit varieties, rootstocks excluded)	Prunier européen (variétés à fruits à l'exclusion des porte-greffes)	Pflaume (fruchttragende Sorten, Unterlagen ausgeschlossen)	<i>Prunus domestica</i> L. & <i>Prunus insititia</i> L.
* TG/42/3	Rhododendron	Rhododendron	Rhododendron	<i>Rhododendron</i> L.
o TG/42/...?	Rhododendron (revision)	Rhododendron (revision)	Rhododendron (revision)	<i>Rhododendron</i> L.
* TG/43/3	Raspberry	Framboisier	Himbeere	<i>Rubus idaeus</i> L. & hybrids/hybrides/Hybriden
- TG/43/4(proj.)	Raspberry (revision)	Framboisier (revision)	Himbeere (Revision)	<i>Rubus idaeus</i> L. & hybrids/hybrides/Hybriden
* TG/44/3	Tomato	Tomate	Tomate	<i>Lycopersicon lycopersicum</i> (L.) Karst. ex. Farw.
o TG/44/...?	Tomato (revision)	Tomate (revision)	Tomate (Revision)	<i>Lycopersicon lycopersicum</i> (L.) Karst. ex. Farw.
* TG/45/3	Cauliflower	Chou-fleur, Brocoli (Brocoli à jets exclu)	Blumenkohl	<i>Brassica oleracea</i> L. convar. <i>botrytis</i> (L.) Alef. var. <i>botrytis</i>
o TG/45/...?	Cauliflower (revision)	Chou-fleur, Brocoli (Brocoli à jets exclu) (revision)	Blumenkohl (Revision)	<i>Brassica oleracea</i> L. convar. <i>botrytis</i> (L.) Alef. var. <i>botrytis</i>
* TG/46/3	Onion	Oignon	Zwiebel	<i>Allium cepa</i> L.
* TG/47/2	Streptocarpus	Streptocarpus	Drehfrucht	<i>Streptocarpus</i> X <i>hybridus</i> Voss
+ TG/47/4(proj.)	Streptocarpus (revision)	Streptocarpus (revision)	Drehfrucht (Revision)	<i>Streptocarpus</i> X <i>hybridus</i> Voss

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/48/3 + Corr.	Cabbage (White cabbage, red cabbage and Savoy cabbage)	Chou pommé (Chou cabus, chou rouge et chou de Milan)	Kopfkohl (Weisskohl, Rot- kohl und Wirsing)	Brassica oleracea L. var. capitata L. f. alba DC.; B. oleracea L. var. capitata L. f. rubra (L.) Thell.; B. oleracea L. var. bullata DC. & B. oleracea L. var. sabauda L.
o TG/48/...?	Cabbage (White cabbage, red cabbage and Savoy cabbage) (revision)	Chou pommé (Chou cabus, chou rouge et chou de Milan) (revision)	Kopfkohl (Weisskohl, Rot- kohl und Wirsing) (Revision)	Brassica oleracea L. var. capitata L. f. alba DC.; B. oleracea L. var. capitata L. f. rubra (L.) Thell.; B. oleracea L. var. bullata DC. & B. oleracea L. var. sabauda L.
* TG/49/3	Carrot	Carotte	Möhre	Daucus carota L.
o TG/49/...?	Carrot (revision)	Carotte (revision)	Möhre (Revision)	Daucus carota L.
* TG/50/3	Vine	Vigne	Rebe	Vitis spec.
+ TG/50/4(proj.)	Vine (revision)	Vigne (revision)	Rebe (Revision)	Vitis spec.
* TG/51/3	Gooseberry	Groseillier à maquereau	Stachelbeere	Ribes uva-crispa L., R. grossularia L.
o TG/51/...?	Gooseberry (revision)	Groseillier à maquereau (revision)	Stachelbeere (Revision)	Ribes uva-crispa L., R. grossularia L.
* TG/52/2	Red and White Currant	Groseillier à grappes	Rote und Weisse Johannisbeere	Ribes sylvestre (Lam.) Mert. & W. Koch, R. niveum Lindl.
* TG/53/3	Peach	Pêcher	Pfirsich	Prunus persica (L.) Batsch
* TG/54/3	Brussels Sprouts	Chou de Bruxelles	Rosenkohl	Brassica oleracea L. convar. oleracea var. gemmifera DC.
o TG/54/...?	Brussels Sprouts (revision)	Chou de Bruxelles (revision)	Rosenkohl (Revision)	Brassica oleracea L. convar. oleracea var. gemmifera DC.
* TG/55/3	Spinach	Epinard	Spinat	Spinacia oleracea L.
o TG/55/...?	Spinach (revision)	Epinard (revision)	Spinat (Revision)	Spinacia oleracea L.
* TG/56/3	Almond	Amandier	Mandel	Prunus amygdalus Batsch
* TG/57/3	Flax, Linseed	Lin	Lein	Linum usitatissimum L.
* TG/58/3	Rye	Seigle	Roggen	Secale cereale L.
* TG/59/3	Lily (vegetatively propagated)	Lil (a multiplication végétative)	Lilie (vegetativ vermehrte)	Lilium L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/60/3	Beetroot	Betterave rouge	Rote Rübe	Beta vulgaris L. var. esculenta
* TG/61/3	Cucumber, Gherkin	Concombre, Cornichon	Gurken	Cucumis sativus L.
o TG/61/...?	Cucumber, Gherkin (revision)	Concombre, Cornichon (revision)	Gurken (Revision)	Cucumis sativus L.
* TG/62/3	Rhubarb	Rhubarbe	Rhabarber	Rheum rhabarbarum L.
* TG/63/3	Black Radish	Radis d'été, d'automne et d'hiver	Rettich	Rhaphanus sativus L. var. niger (Mill.) S. Kerner
* TG/64/3	Radish	Radis de tous les mois	Radieschen	Rhaphanus sativus L. var. radicola Pers.
* TG/65/3	Kohlrabi	Chou-rave	Kohlrabi	Brassica oleracea L. var. gongylodes L.
* TG/66/3	Lupins	Lupins	Lupinen	Lupinus albus, L. angustifolius, L. luteus
* TG/67/4	Sheep's Fescue (including Hard Fescue), Red Fescue	Fétuque ovine (y compris Fétuque durette), Fétuque rouge	Schafschwingel (einschliesslich Härtlicher Schwin- gel), Rotschwingel	Festuca ovina L. sensu lato & F. rubra L.
* TG/68/3	Berberis (vegetatively propagated)	Berberis (à multiplication végétative)	Berberitze (vegetativ vermehrte)	Berberis L.
* TG/69/3	Forsythia	Forsythia	Forsythie	Forsythia Vahl
* TG/70/3	Apricot	Abricotier	Aprikose	Prunus armeniaca L.
* TG/71/3	Hazelnut	Noisetier	Haselnuss	Corylus avellana L. & C. maxima Mill.
+ TG/72/3(proj.)	Willow (tree varieties only)	Saule (variétés arborescentes seulement)	Weide (nur Sorten von Baumweide)	Salix L.
* TG/73/3	Blackberry	Ronce fruitière	Brombeere	Rubus subg. rubus Sect. moriferi & hybrids/hybrides/ Hybriden
o TG/73/...?	Blackberry (revision)	Ronce fruitière (revision)	Brombeere (Revision)	Rubus subg. rubus Sect. moriferi & hybrids/hybrides/ Hybriden
* TG/74/3	Celeriac	Céleri-rave	Knollensellerie	Apium graveolens L. var. rapaceum (Mill.) Gaud.
* TG/75/3	Cornsalad	Mâche	Feldsalat	Valerianella locusta L. & V. eriocarpa Desv.
* TG/76/3	Sweet Pepper	Piment	Paprika	Capsicum annum L.

C/XIX/10
Annex II/Annexe II/Anlage II
page 7, Seite 7

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/77/3	Gerbera (vegetatively propagated)	Gerbera (à multiplication végétative)	Gerbera (vegetativ vermehrte)	Gerbera Cass.
* TG/78/3	Kalanchoe (vegetatively propagated)	Kalanchoë (à multiplication végétative)	Kalanchoe (vegetativ vermehrte)	Kalanchoë blossfeldiana v. Poelln. & its hybrids/ses hybrides/ihre Hybriden
* TG/79/3	White Cedar	Thuya du Canada	Lebensbaum	Thuya occidentalis L.
* TG/80/3	Soya Bean	Soja	Sojabohne	Glycine max (L.) Merrill
* TG/81/3	Sunflower	Tournesol	Sonnenblume	Helianthus annuus L. & Helianthus debilis Nutt.
* TG/82/3	Celery	Céleri-branche	Bleichsellerie	Apium graveolens L. var. dulce (Mill.) Pers.
* TG/83/3	Citrus (varieties of Oranges, Manda- rins, Lemons and Grapefruit; ex- cluding rootstock varieties)	Agrumes (variétés d'oran- ger, de mandari- nier, de citron- nier et de limet- tier, de pomélo; à l'exclusion des variétés porte- greffes)	Zitrus (Sorten von Orange, Mandarine, Zitrone und Grape- fruit; Unterlags- sorten ausge- schlossen)	Citrus L.
* TG/84/3	Japanese Plum (fruit varieties only)	Prunier japonais (variétés à fruits seulement)	Ostasiatische Pflaume (nur fruchttragende Sorten)	Prunus salicina Lindl. & other diploid plums/autres pruniers diploïdes/ andere diploïde Pflaumensorten
* TG/85/3	Leek	Poireau	Porree	Allium porrum L.
* TG/86/2	Anthurium (vegetatively propagated vari- eties)	Anthurium (variétés à multi- plication végé- tative)	Flamingoblume (vegetativ vermehrte Sorten)	Anthurium Schott
* TG/87/2	Narcissi (includ- ing Daffodils)	Narcisse, Jonquille	Narzisse	Narcissus L.
+ TG/88/2(proj.)	Cotton	Cotonnier	Baumwolle	Gossypium L.
* TG/89/3	Swede	Chou-navet	Kohlrübe	Brassica napus L. var. napobrassica (L.) Rchb.
* TG/90/3	Curly Kale	Chou frisé	Grünkohl	Brassica oleracea L. var. sabellica L.
* TG/91/3	Crown of Thorns	Epine du Christ	Christusdorn	Euphorbia milii Desmoulins & its hybrids/ses hybrides/seine Hybriden)

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/92/3	Persimmon (fruit varieties only)	Kaki (seulement variétés fruitières)	Kaki (nur Obstsorten)	Diospyros kaki L.
+ TG/93/2(proj.)	Groundnut	Arachide	Erdnuss	Arachis L.
+ TG/94/2(proj.)	Ling, Scotch Heather	Callune	Besenheide	Calluna vulgaris (L.) Hull.
+ TG/95/2(proj.)	Lagerstroemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia indica L.
- TG/96/1(proj.)	Norway Spruce (vegetatively propagated varieties)	Epicéa commun (variétés à multiplication végétative)	Gemeine Fichte (vegetativ vermehrte Sorten)	Picea abies A. Dietr.
+ TG/97/2(proj.)	Avocado	Avocatier	Avocado	Persea americana Mill.
+ TG/98/2(proj.)	Kiwifruit	Actinidia	Kiwi	Actinidia chinensis Pl.
+ TG/99/2(proj.)	Olives (vegetatively propagated fruiting varieties)	Olivier (variétés fruitières à multiplication végétative)	Olive (vegetativ vermehrte Sorten zur Fruchterzeugung)	Olea europaea L.
+ TG/100/2(proj.)	Quince (fruit varieties and rootstock varieties)	Cognassier (variétés fruitières et variétés porte-greffes)	Quitte (Sorten zur Fruchterzeugung und Unterlagssorten)	Cydonia Mill. sensu stricto
- TG/101/1(proj.)	Christmas Cactus, Easter Cactus	Cactus de Noël, Cactus jonc	Weihnachtskaktus, Osterkaktus	Schlumbergera Lem. including Zygocactus K. Schum., Rhipsalidopsis Britt. et Rose including Epihyllopsis Berger and their hybrids/et ses hybrides/und ihre Hybriden
- TG/102/1(proj.)	Impatiens, Busy lizzie	Impatiens, Balsamine	Neu-Guinea-Impatiens	Impatiens L.
- TG/103/1(proj.)	Juniper	Genévrier	Wacholder	Juniperus L.
- TG/104/1(proj.)	Melon	Melon	Melone	Cucumis melo L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
o	Abies	Sapin	Tanne	Abies Mill.
o	Asparagus	Aspèrge	Spargel	Asparagus officinalis L.
o	Banana	Bananier	Banane	Musa L.
o	Begonia Tuber- hybrida	Begonia Tuber- hybrida	Knollenbegonien- Hybriden	Begonia X tuber- hybrida Voss, B. Tuberhybrida
o	Black Salsify	Salsifis noir, Scorsonère	Schwarzwurzel	Scorzonera hispanica L.
o	Broccoli	Brocoli	Brokkoli	Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. cymosa Duch.
o	Chestnut	Châtaignier	Kastanie	Castanea
o	Chinese Cabbage	Chou de Chinois	Chinakohl	Brassica pekinensis L.
o	Chives, Asatsuki	Civette, Ciboulette	Schnittlauch	Allium schoenoprasum L.
o	Dieffenbachia	Dieffenbachia	Dieffenbachia	Dieffenbachia Schott
o	Dill	Aneth	Dill	Anethum graveolens L.
o	Egg Plant	Aubergine	Aubergine	Solanum melongena var. esculentum Nees
o	Endive	Chicorée	Endivie	Cichorium endivia L.
o	Fennel	Fenouil	Fenchel	Foeniculum vulgare P. Mill.
o	Gladiolus	Glaïeul	Gladiole	Gladiolus L.
o	Guava	Goyavier	Guayave	Psidium guayava L.
o	Hydrangea	Hortensia	Hortensie	Hydrangea L.
o	Iris (bulbous)	Iris (bulbeux)	Iris (zwiebel- bildende)	Iris L.
o	Leaf Beet	Poirée	Mangold	Beta vulgaris L. var. cicla (L.) Ulrich
o	Macadamia	Macadamia	Macadamia	Macadamia
o	Mango	Manguier	Mango	Mangifera indica L.
o	Mushroom	Champignon de couche	Champignon	Agaricus L.
o	Oenothera, Evening Primrose	Oenothère, Onagre	Nachtkerze	Oenothera L.
o	Parsley	Persil	Petersilie	Petroselinum crispum (Mill.) Nym. ex A.W. Hill
o	Pelargonium grandiflorum	Pelargonium grandiflorum	Pelargonium Grandiflorum- Hybriden (Ede- pelargonien)	Pelargonium X domé- sticum L. H. Bailey, P. grandiflorum hort. non Willd.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
o	Plum (rootstock varieties only)	Prunier (variétés porte-greffes seulement)	Pflaume (nur Unterlags-sorten)	Prunus L.
o	Prunus rootstocks	Porte-greffes de Prunus	Prunus-Unterlagen	Prunus L.
o	Pyracantha, Fire-thorn	Pyracantha, Buisson ardent	Feuerdorn	Pyracantha M.J. Roem.
o	Ribes Rootstocks (rootstock varieties only)	Ribes porte-greffes (variétés porte-greffes seulement)	Ribesunterlagen (nur Unterlagssorten)	Ribes
o	Safflower	Carthame	Saflor	Carthamus tinctorius L.
o	Tulip	Tulipe	Tulpe	Tulipa L.
o	Triticale	Triticale	Triticale	Triticum aestivum X Secale cereale
o	Vegetable Marrow, Pumpkin	Courgette	Gartenkürbis	Cucurbita pepo L.
o	Water Melon	Pastèque	Wassermelone	Citrullus lanatus (Thunb.) Matsum. et Nakai
o	Weigela	Weigela	Weigelie	Weigela Thunb.

* Adopted/Adoptés/Angenommen

+ Technical Committee to adopt/Auprès du Comité technique pour adoption/Vom Technischen Ausschuss anzunehmen

- Professional organizations to comment/Pour observations par les organisations professionnelles/Zuleitung an die Berufsverbände zur Stellungnahme

o In preparation or planned/En préparation ou prévus/In Vorbereitung oder geplant

[End of Annex II and of document]/
Fin de l'annexe II et du document/
Ende der Anlage II und des Dokuments]